

WE REVEILLON MENTON : MER ET BALCONS DE LA COTE D'AZUR

**Randonnée guidée en étoile
4 jours / 3 nuits / 3 jours de randonnée**



Menton, Ville d'Art et d'Histoire bénéficie d'un climat exceptionnel. La ville est baignée de soleil toute l'année, nous faisant presque oublier l'hiver. Menton, Cité des jardins, Cité du citron, possède un patrimoine naturel et historique exceptionnel. Une alternance de balades en balcons et de sentiers côtiers nous permet de profiter pleinement de la douceur de l'hiver, de faire le plein d'énergie tout en profitant des rayons du soleil et de l'air marin. Profitons de paysages de cartes postales sur la baie de Menton depuis les corniches ou depuis les bords de mer du Cap Martin et du Cap Ferrat.

PROGRAMME

Jour 01 : Menton

Accueil à 17h00 à la gare SNCF de Menton.

Nous rejoignons notre hôtel et installation dans les chambres. Si vous arrivez plus tôt ou plus tard, vous pouvez vous rendre directement à l'hôtel.

Première balade possible en bord de mer.

Dîner et nuit à Menton en hôtel 3*.

Jour 02 : Gorbio - Roquebrune - Cap Martin – Menton

Court transfert en bus le matin. Au départ de Gorbio, petit village surplombant le Cap Martin, nous descendons à Roquebrune par le col de la Coupière, 468 m.

Nous rejoignons la mer pour entreprendre le tour du Cap Martin, via le sentier côtier de la Promenade du Corbusier, jusqu'à Menton.

Dénivelée : + 150 m ; - 470 m Heure : 4 à 4h30 de marche

Pique-nique le midi, dîner et nuit à Menton en hôtel 3*.

Jour 03 : Le Cap Ferrat et la rade de Villefranche-sur-Mer

Randonnée : Tour du Cap Ferrat par le sentier du littoral et ses nombreuses pointes.

Découverte du port de St Jean Cap Ferrat.

Dénivelée : + 110 m ; - 110 m Heure : 4h00 de marche.

Patrimoine (en option) : La villa Kerylos à Beaulieu sur Mer. Villa de 1908 construite sur le modèle d'une demeure grecque de l'Antiquité, La villa Ephrussi de Rothschild. Villa de 1912 qui s'inspire du classicisme italien et possède de vastes jardins thématiques.

Pique-nique le midi, dîner et nuit à Menton en hôtel 3*.

Fêtez la nouvelle année avec un dîner spécial réveillon.

Jour 04 : Balade panoramique de Castellar à Menton

Court transfert en bus pour rejoindre le village de Monti, sur les hauteurs de Menton. Nous empruntons le sentier en balcon de la Côte d'Azur pour rejoindre le village perché de Castellar. Puis s'ensuit une belle descente de Castellar à Menton, avec toujours ces vues panoramiques sur la Baie de Menton, le Cap Martin et la Méditerranée en toile de fond.

Descente via le Baousset et le beau cimetière orthodoxe de Menton.

Dénivelée : + 190 m ; - 360 m Heure : 3h30 à 4h de marche.

Pique-nique le midi.

Fin du séjour après la randonnée, en début après-midi. Dispersion à la gare SNCF de Menton.

Itinéraire : Nous pouvons être amenés à modifier l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, éboulements, sentiers dégradés, etc.), soit directement du fait du guide (météo, niveau du groupe, etc.). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et pour un meilleur confort !

Attention ! Toutes les informations données, et qui ne correspondent pas à des prestations comprises dans le prix, doivent être vérifiées et n'engagent pas notre responsabilité.

Points forts

- Menton et son microclimat exceptionnel, à découvrir ou redécouvrir même en plein hiver
- Des sentiers côtiers, avec criques, plages et petits ports
- Des panoramas exceptionnels depuis les sentiers en balcons
- La possibilité d'allier balades pédestres et visites culturelles

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Lundi 29 décembre 2025 à 17h00, à la gare SNCF de Menton ou à 18h00 à l'hôtel (prévenir le guide).

Convocation : Vous recevrez environ deux semaines avant votre départ, une convocation précisant l'heure et le lieu du rendez-vous, le nom et les coordonnées du guide ainsi que l'adresse de votre hébergement.

Accès avion : Aéroport de Nice (40 km) : www.nice.aeroport.fr

Puis navette directement depuis l'aéroport de Nice pour Menton, avec le Nice AirportXpress : www.niceairportxpress.com

Accès train : TGV direct Paris – Menton (à réserver sur le site de la sncf : oui.sncf)

Exemple d'horaires 2022 donnés à titre indicatif à vérifier sur les site internet de la SNCF :

Aller : Paris Gare de Lyon 10h10 – Menton 17h01 (1 correspondance à Nice)

Retour : Menton 15h03 – Paris Gare de Lyon 21h50 (1 correspondance à Nice)

Attention, ces horaires sont à vérifier et n'engagent pas notre responsabilité.

Accès voiture : Consultez votre itinéraire sur www.viamichelin.fr.

Garer sa voiture

Si vous devez venir en voiture, nous vous conseillons deux solutions différentes :

- Parking privé à l'hôtel 3*** à Menton : 22 € par jour (à réserver à l'avance).
- Parking public à Menton : 15 € par jour (sans réservation possible).

Covoiturage : Vous pouvez mutualiser les moyens de déplacement en faisant du covoiturage. En plus d'être plus économique et écologique, ce moyen de transport vous permet de faire connaissance avec les autres participants. Avant le départ et sur demande, nous pouvons vous mettre en relation avec les autres membres du groupe qui le souhaitent. Sinon, rendez-vous sur www.blablacar.fr.

DISPERSION

Jeudi 1er janvier 2026 vers 14h00 à la gare SNCF de Menton

FORMALITES

Carte nationale d'identité.

NIVEAU

Niveau 1 sur une échelle de 5.

Randonneur occasionnel, 3h30 à 4h30 de marche effective par jour, sans difficulté technique.

Dénivelé en montée : +110 m à +190 m par jour.

Dénivelé en descente : -110 m à -470 m par jour.

HEBERGEMENT

En hôtel de charme 3*, en chambre de deux personnes. L'hôtel vous accueille dans un cadre moderne et chaleureux, idéalement situé en plein cœur de la douce ville de Menton.

L'hôtel dispose d'un parking privé (à réserver à l'avance), d'un restaurant et d'un bar au 7ème étage ouvert jusqu'à 23h, avec terrasse panoramique où vous pourrez savourer de délicieux cocktails, avec la mer en toile de fond.

Chambre individuelle possible avec supplément.

Restauration :

Dîner servis chauds, pique-nique à midi, vivres de course.

Petit déjeuner sous forme de buffet.

Le 31 décembre, réveillon à l'hôtel, dîner spécial Nouvel An.

TRANSFERTS INTERNES

Transferts en bus public. Les transferts du J3 se font en train.

PORTAGE DES BAGAGES

Séjour en étoile. Rien à porter : vous ne portez qu'un petit sac à dos avec le pique-nique et vos affaires de la journée. Vous retrouvez vos bagages tous les soirs à l'hôtel.

GROUPE

De 6 à 14 personnes

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne français, diplômé d'État.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

Pour transporter vos affaires :

- Un petit sac à dos confortable de 35 à 45 L avec ceinture ventrale pour porter vos affaires personnelles et le pique-nique durant la journée

- Un bagage : un sac à dos, un sac de voyage en bon état, ou une valise pas trop encombrante.

Un seul bagage par personne.

Pour randonner :

- Des chaussures de montagne tenant la cheville avec une bonne semelle crantée, présentant un contrefort et une bonne imperméabilité

- Des chaussettes confortables « spécial randonnée » (3 paires minimum)

- Une fourrure polaire

- Un pantalon confortable pour la marche (matière technique séchant rapidement)

- Shorts, tee-shirts et sous-vêtements techniques (matière séchant rapidement)

- Une chemise à manches longues (matière technique séchant rapidement)

- Bâtons de marche (télescopiques), très importants pour faciliter la marche

Nota : les vêtements techniques synthétiques sont très performants. De nouveaux vêtements en laine de mérinos sont aussi apparus ; ils sont très performants et agréables à porter, et présentent l'avantage de ne pas développer les odeurs de transpiration !

D'une manière générale, proscrire le coton, qui refroidit lorsqu'il est mouillé.

Pour le pique-nique du midi :

- Bol, boîte ou assiette en plastique

- Couverts (cuillère, fourchette, couteau)

- Gourde d'1.5 Litre minimum (obligatoire) ; une gourde thermos pour l'hiver

Contre le soleil et la pluie

- Crème solaire (haute protection) et lunettes de soleil

- Chapeau, casquette ou bob

- Une cape de pluie ou un « Goretex » et éventuellement un pantalon Goretex

Après l'effort

- Une paire de tennis style jogging pour le soir

- Vêtements de rechange et linge personnel

- Trousse et serviette de toilette (mini)

- **Une mini-pharmacie** : médicaments personnels, élastoplaste, biogaze ou « 2ème peau », gaze, désinfectant, arnica en granules et aspirine en cas de petits bobos ... (tout un programme ! mais rassurez-vous, la pharmacie revient souvent intacte de votre semaine de randonnée)

DATES ET PRIX

Prix par personne	
Du Lundi au Jeudi	
Du 29 décembre au 01 janvier 2026	910 € €

Supplément chambre individuelle : + **395 €** (sous réserve de disponibilité)

LE PRIX COMPREND

Les frais d'organisation.

L'hébergement en hôtel 3* en chambre de deux

La pension complète du dîner du J1 au déjeuner du J4 (pique nique pour les déjeuners)

Le dîner spécial Réveillon

L'encadrement

Les transferts internes prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

Les boissons individuelles

Les visites de sites

Le supplément chambre individuelle

Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous

L'équipement individuel

Les assurances

Les frais d'inscription

Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Les prix comprennent »

POUR EN SAVOIR PLUS

Baignade

Un certain nombre de nos voyages se prêtent à la baignade, en cours d'étape ou en fin de journée. Ce serait dommage de ne pas en profiter. Nous soulignons cependant que vos encadrants ne sont pas maîtres-nageurs ; ces baignades se font donc sous votre responsabilité et à vos risques et périls.

Adresses utiles

Office de Tourisme de Nice : Tél. : 04 92 14 46 14

Office de Tourisme de Menton : Tél. : 04 92 41 76 76

Gare routière de Nice : Tél. : 04 93 85 61 81

Gare routière de Menton : Tél. : 04 93 35 93 60

Les Rapid' Côte d'Azur à Nice : Tél. : 0 820 48 11 11 ou 04 97 00 07 00

Cartographie

- I.G.N 1/25 000 n° 3742 OT Nice-Menton

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN